INTERCLUBS PAR EQUIPES PROMOTION DAMES

PHASE INTER REGIONALE

SAMEDI 30 AVRIL ET DIMANCHE 1er MAI 2016 AU GOLF DE LAVAL (53)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales.

Le nombre d'équipes sera limité à 24.

Priorité aux équipes en fonction de l'ordre du mérite 2015 des clubs dames, puis par ordre d'arrivée des inscriptions sur extranet pour les clubs ne figurant pas à ce mérite.

Pour les équipières : voir le règlement général des épreuves par équipes du vade-mecum 2016.

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 tours :

- 6 Simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
- Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus

Montée en Division Nationale : selon le quota fédéral accordé en 2016 pour l'inter région Ouest, les 3 meilleures équipes du classement final de l'épreuve monteront en 3ème Division Nationale (Vade-mecum 2016 page 82)

Épreuve "Non Fumeurs":

S'agissant d'une épreuve à laquelle les jeunes de moins de 21 ans peuvent participer, il est interdit aux joueurs, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant un tour conventionnel ou un play-off. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : http://xnet.ffgolf.org au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve soit le 31 mars minuit

Inscription des joueurs sur Extranet : http://xnet.ffgolf.org au plus tard le 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve soit le 22 avril 2016

Droits d'inscriptions : 220 Euros par équipe

Forfait: Voir § II-2 / FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3ème Division.